



Etat des lieux suite à dégâts incendie

Par **ctideda**, le **03/01/2009** à **17:52**

L'appartement de ma fille a été sali par des fumées suite à un incendie (décembre 2008) dans un appartement voisin. Si nous constatons qu'après le nettoyage, il reste des marques ou traces indélébiles, peut-on demander au propriétaire un complément à l'état des lieux réalisé à l'entrée (août 2008) ?

merci pour vos réponses